

Copie d'une lettre
concernant les docteurs
de peigner

Lyon le 1^{er} Février, 1845.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Monsieur le Président,

Je suis autorisé par M^r Proeck
employé dans l'atelier de mécanique
de M^{rs} Godemard Su Meyer, de
me rendre son organe pour vous
signaler l'utile extension qu'on devrait
donner au service de la coupe des
fers de velours, il s'agirait de
régulariser l'épaisseur et les bords
par le moyen de peigner et tiser.



J'ai le devoir ~~de~~ transmettre
cette copie à M^r Proeck pour valoir
en tant qu'il le si en cas analogue
aux fers de velours se renouvelent.

Salutations respectueuses

Charrin

Copies de Lettres
1848.



[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]